



Comité technique local du 18 juin 2019

DECLARATION LIMINAIRE CGT FINANCES PUBLIQUES DIRCOFI SUD-PYRENEES

Monsieur le Président,

Ca y est, les loups (le Nouveau DG et ses directeurs «aux ordres») sont sortis du bois !

Les cartes départementales du «nouveau réseau» des finances publiques ont été publiées au lendemain du 6 juin et ressemble à un bombardement éclair et massif, pour susciter l'effroi et la sidération chez les agents.

La feuille de route du nouveau DG est claire : **enterrer la DGFIP, ses missions, et avec elle un maximum d'agents.**

Le timing et la méthode ne doivent rien au hasard. Le DG a décidé de publier, en une seule fois, les cartes de tous les départements, à grand renfort de communication, en fin de campagne IR, après la clôture des demandes de mutations locales

Depuis janvier et la divulgation de la note de la DG «**bâtir un nouveau réseau**», nous savions à quoi nous attendre.

L'analyse de ces cartes montre que cette communication s'apparente plutôt à une campagne de propagande.

Il y est question d'accueils de proximité qui prendraient la forme de permanences ponctuels en mairie ou dans les Maisons France Services.

Elles intégreront, d'après la ministre de la cohésion des territoires, obligatoirement les services suivant : CAF, Intérieur, Justice, Travail, Finances Publiques, CNAV, MSA, Pôle emploi, La Poste. Ceci afin d'obtenir le label « France Services ».

Pour répondre aux demandes du public : Qui ?, Quand ?, Comment ?

Peu importe ! Renvoi aux démarches en lignes, aux plate-formes téléphoniques, prise de rendez-vous et, en dernier recours, renvoi aux accueils des services de pléines compétences, s'ils assurent encore cette mission.

Le tour de passe-passe est bien là !: il ne s'agit plus **de service public**, mais **de service au public**, qui pourrait donc être assuré par n'importe quel «partenaire labellisé».

Autrement dit, privatisation de ces missions de services publics, anciennement assurées par des agents de la Fonction Publique, fonctionnaires sous statut.

«Il s'agit d'une véritable oeuvre de propagande visant à masquer un plan social massif et un plan de destruction de la DGFIP» ces «accueils de proximité» ne consisteront en réalité

qu'en «une simple permanence mensuelle ou hebdomadaire», alors qu'environ «15 millions d'usagers» ont encore recours chaque année aux services du Trésor public de visu pour des «questions, réclamations ou explications» et en dépit de la généralisation des démarches sur internet.

«L'agent DGFIP, comme le commerçant ambulant d'autrefois, passerait de village en village pour répondre aux questions des usagers», illustration d'un projet «laissant penser à tort que demain la DGFIP aura plus de points d'accueil que ceux actuellement ouverts au public». Ce ne sont pas moins de 989 trésoreries et centres des Finances publiques pourraient disparaître d'ici à 2022, en vertu d'un plan gouvernemental.

Aucune illusion n'est de mise. Rien de positif ne pourra sortir de ce plan de dynamitage en règle de la DGFIP et de son réseau de proximité .

Le dernier volet de la propagande DG, est de ne pas rappeler que ces restructurations vont absorber un volume sans précédent de suppressions de postes.

Les 120 000 postes supprimés pour 2022 dans la Fonction Publique sont régulièrement confirmés. Le projet de loi dit de «**transformation de la fonction publique**» démolit nos statuts pour préparer la mobilité forcée, le salaire au mérite, la contractualisation, les pleins pouvoirs à la hiérarchie avec la fin des CAP. Et le DG annonce cyniquement « les mesures d'accompagnement inédites ». Parlerait-il de la **rupture conventionnelle** ? De la mobilité forcée ? De l'indemnité de départ volontaire ? Ou plus précisément de **l'arrêté du 17 mai 2019 fixant la liste des opérations de restructuration ouvrant droit au bénéfice de la prime de restructuration de service, de l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint, du complément indemnitaire d'accompagnement et de l'indemnité de départ volontaire dans les services de la direction générale des finances publiques**. On ne peut dénoncer tous ces bouleversements sans précédent à la DGFIP sans faire le rapprochement ou le parallèle avec le procès France Telecom en cours d'audience.

«Le climat social de l'entreprise a subitement changé à partir de 2005, avec le plan Next, qui est au centre du procès aujourd'hui. Les évolutions organisationnelles et les fermetures de sites se sont multipliées. Tout le management était mobilisé pour convaincre le personnel de la nécessité de quitter l'entreprise ou d'effectuer une mobilité vers les postes prioritaires.

Cette nouvelle politique a eu des répercussions considérables sur la santé du personnel : insomnies, syndromes anxiodépressifs, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle... suicides »

Le nouveau DG attend explicitement des agents et de leurs organisations syndicales « une collaboration active pour construire ensemble le nouveau réseau de la DGFIP ». (Ulysse, 6 juin 2019) La CGT Finances Publiques n'accompagnera pas la destruction de nos missions, de nos emplois, de nos droits et garanties.

Si ce jour nous siégeons au comité technique local c'est surtout pour dénoncer les terribles évolutions que nous subissons quotidiennement dans un travail et une mission le contrôle fiscal que nous exerçons tous et toutes quotidiennement avec une grande conscience mais aussi avec de plus en plus de difficultés.

Le droit à l'erreur, la création du SMEC (service de mise en conformité fiscale des entreprises), service rattaché à la DGE, la généralisation sans discernement du data mining et de la «programmation automatique» des affaires aboutissent non seulement à

une refondation de la philosophie du contrôle fiscal mais aussi à une déstabilisation pathogène des agents en charge de cette mission. Le manque de considération, d'information, et de soutien hiérarchique, l'absence de reconnaissance et des perspectives d'avenir plus que sombres ne peuvent amener comme le souhaiterait le DG une adhésion des agents DGFIP aux bouleversements que vivent les services. Peut-être compte-t-il sur les cadres et les A+ pour accompagner cette réforme qui les malmène aussi beaucoup. Les sujets portés à l'ordre du jour de ce comité technique sont une fois de plus la démonstration du mépris porté aux agents peu ou pas informés des réformes en cours tant dans leurs missions quotidiennes que dans leurs droits et garanties de fonctionnaires d'Etat sous statut de la DGFIP. On peut comprendre certaines maladroites mais quand elles se renouvellent, elles contribuent à installer auprès des collègues un climat de défiance peu motivant et détériorant insidieusement l'implication professionnelle de l'ensemble des collègues...mais peut-être est ce l'effet recherché accélérant ainsi la sortie du plus grand nombre, qui en retraite, qui dans une autre administration, qui dans le privé, qui en congé en maladie....

La CGT veut que soit préservé l'accès aux services publics grâce à des agents publics garants de neutralité, non soumis à la concurrence et à la recherche du profit. Nous revendiquons le retrait du projet de loi «dit de transformation de la fonction publique» de liquidation de nos statuts.

La CGT Finances Publiques exige donc le retrait du plan Darmanin, ainsi que le projet de réforme de la Fonction Publique. La CGT est, et restera porteuse d'un modèle de société dans lequel les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.